

COMMISSION DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

REUNION DU JEUDI 30 OCTOBRE 2025

PV N° 1

Présents : MM. ECOBICHON (Président), APOLLARO, BRIDIER, DEFRENEIX, GATIER, PAIREAU, PETIT-PIERRE, ROBERT, TISSANDIER.

Excusés : Mme VEDRINES, M. CHANUDET.

Absent : M. BEAUQUESNE.

Les Membres de la Commission souhaitent la bienvenue aux deux nouveaux Membres, Hervé PETIT-PIERRE et Ludovic PAIREAU.

PROTOCOLE INTEMPERIES

La Commission met en place le protocole intempéries pour la saison 2025/2026.

Elle rappelle que :

- durant la phase aller, en cas d'impraticabilité du terrain du club recevant, la rencontre pourra être inversée.

- le jour de la rencontre, si un club demande l'intervention d'un responsable de secteur pour prendre la décision de praticabilité du terrain, cette demande doit être effectuée avant 11 heures.

Passé cet horaire, le club s'expose à des sanctions.

N° secteur	Terrains concernés	Responsables
1	Bénévent l'Abbaye ; Fursac ; Grand-Bourg ; Marsac ; La Souterraine ; St Dizier-Leyrenne ; St Maurice La Souterraine ; Vieilleville	Guy ROBERT et Patrice APOLLARO
2	Bord St Georges ; Boussac ; Boussac-Bourg ; La Cellette ; Clugnat ; Gouzon ; Nouziers ; Soumans	Guy DEFRENEIX
3	Ajain ; Bétête ; Bonnat ; Genouillac ; Guéret ; Jarnages ; Moutier-Malcard ; Parsac ; Roches ; St Fiel ; Ste Feyre	Georges CHANUDET
4	Aubusson ; Bellegarde en Marche ; Bourganeuf ; Felletin ; Royère de Vassivière ; Sardent ; St Amand ; St Georges la Pouge ; St Sulpice les Champs ; Vallière	Thierry ECOBICHON et Bernard TISSANDIER
5	Azérables ; Bussière-Dunoise ; Dun le Palestel ; La Forêt du Temple ; Méasnes ; Naillat ; St Agnant de Versillat ; St Sébastien ; St Sulpice le Guérétois ; St Vaury	Jean-Marc BRIDIER et Hervé PETIT-PIERRE
6	Budelière ; Chambon ; Evaux les Bains ; Fontanières ; Lussat ; Mainsat ; Sannat	Didier GATIER
7	Auzances ; Charron ; La Courtine ; Crocq ; Dontreix ; Flayat ; Mautes ; Mérinchal ; Rougnat	Valérie VEDRINES
8	Ahun ; Champagnat ; Chénérailles ; Lavaveix les Mines ; Peyrat la Nonière	Ludovic PAIREAU

TERRAINS

Concernant les visites décennales des installations pour l'année 2025, elles ont toutes été effectuées.

Pour ce qui concerne le contrôle des éclairages, seul celui de Peyrat la Nonière reste à faire.
La liste pour la nouvelle campagne a été communiquée aux Membres présents.

La Commission a constaté qu'un nombre de terrains inactifs depuis plusieurs années étaient encore dans les fichiers.

Afin de mettre à jour ces derniers, un courrier sera envoyé aux collectivités concernées.

DOSSIERS FAFA

La Commission a effectué les visites de fin de travaux à :

- Bénévent l'Abbaye (abris de touche)
- Chambon-Sur-Voueize (éclairage)
- Vallière (main courante et abris de touche)
- Méasnes (abris de touche)

Le Président informe des dossiers FAFA déposés :

- Guéret terrain synthétique (passage de l'éclairage en led)
- Auzances (passage de l'éclairage en led)
- Naillat (construction d'un ensemble vestiaires)
- Parsac et Vallière (création d'un éclairage E6)

La Commission Régionale FAFA se réunira le 4 novembre prochain au Haillan.

Le Président : Thierry ECOBICHON.